



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

17 octobre 2019

Le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro émet des recommandations relatives à l'impact sur la gestion des risques de la transition vers de nouveaux taux sans risque

- Le rapport indique les types de risques auxquels les institutions financières sont exposées et émet des recommandations dans quatre principaux domaines
- Il porte essentiellement sur des enjeux globaux en matière de gestion du risque de taux d'intérêt
- Des préparatifs minutieux devraient limiter au maximum les perturbations sur les marchés et pour les consommateurs

Le groupe de travail du secteur privé sur les taux sans risque pour l'euro a publié un [rapport](#) contenant des recommandations, du point de vue de la gestion des risques, relatives à la transition vers de nouveaux taux sans risque. L'analyse menée dans le rapport comporte : (a) des considérations générales sur la gestion des risques ; (b) les implications en matière de gestion des risques de la transition de l'Eonia vers le taux à court terme de l'euro (€STR) ; (c) les implications en matière de gestion des risques des solutions de repli pour l'Euribor fondées sur l'€STR, et (d) d'autres considérations relatives à la gestion des risques destinées aux secteurs de la gestion d'actifs et de l'assurance.

Afin de garantir que ses recommandations seront adoptées par l'ensemble des intervenants de marché, le groupe de travail a créé un sous-groupe dédié à la comptabilité financière et à la gestion des risques composé de représentants d'établissements de crédit, de cabinets de conseil et cabinets comptables, de chambres de compensation et de sociétés et associations de gestion d'actifs à l'échelle européenne et internationale. Dans ce sous-groupe, la Banque centrale européenne (BCE), l'Autorité européenne

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 17 octobre 2019

Le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro émet des recommandations relatives à l'impact sur la gestion des risques de la transition vers de nouveaux taux sans risque

des marchés financiers, la Commission européenne et l'Autorité des Services et Marchés financiers ont toutes un rôle d'observateur.

Le rapport ne se concentre pas sur les effets de la transition sur des instruments financiers spécifiques mais sur les enjeux globaux qu'elle soulève en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, en particulier durant la phase de mise en œuvre de la période de transition.

L'intégralité du rapport présente en détail les recommandations et les analyses qui les sous-tendent. Les recommandations du groupe de travail ne sont pas juridiquement contraignantes ; toutefois, elles fournissent des orientations aux intervenants de marché qui se préparent pour le passage vers de nouveaux taux sans risque.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#),
au : +49 69 1344 7316.**

Notes

Composé de représentants du secteur, le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro, dont la BCE assure le secrétariat, a été mis en place en 2018 par la BCE, l'Autorité des Services et Marchés financiers, l'Autorité européenne des marchés financiers et la Commission européenne. Ses principales missions consistent à identifier et à recommander de nouveaux taux sans risque et des voies de transition.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France